

PROGRAMMATION

SÉMINAIRE ÉLECTORAL

***DES MODALITÉS DE VOTE POUR FACILITER LA PARTICIPATION ÉLECTORALE
ET PRÉSERVER LA CONFIANCE***

23 ET 24 MAI

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

25 MAI

**PARIS, FRANCE
HÔTEL PROVINCES OPÉRA
36, RUE DE L'ÉCHIQUIER**

Lundi 22 mai 2023

Journée	Arrivée des participantes et participants
	Rencontres préparatoires
	<ul style="list-style-type: none">• Bureau du RECEF• Bureau des élections politiques de la France• Aménagement de la salle de l'hôtel

Mardi 23 mai : séminaire international d'échanges, jour 1

9 h	Accueil des participantes et participants
9 h 30	<u>Cérémonie d'ouverture</u>
	Marc TSCHIGGFREY <i>Adjoint au directeur, chef du service des élections, de la lutte contre la fraude et de l'innovation numérique</i> <i>Direction du management de l'administration territoriale et de l'encadrement supérieur</i> <i>Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer de la France</i>
	Saidou KANE <i>Chef du Pôle des Processus démocratiques</i> <i>Direction des Affaires politiques et de la gouvernance démocratique</i> <i>Organisation internationale de la Francophonie</i>
	Tanor Thiendella Sidy FALL <i>Directeur général des élections du Sénégal</i> <i>Président du RECEF</i>
10 h 30	Photographie de famille
10 h 45	Pause santé
11 h	Conférence introductive et présentation de la programmation Catherine LAGACÉ <i>Secrétaire générale d'Élections Québec</i> <i>Secrétaire générale du RECEF</i>

Mardi 23 mai : séminaire international d'échanges, jour 1 (suite)

11 h 15

Atelier 1

Les modalités de vote dans le monde : évolution et enjeux

Cet atelier introductif présente l'état de situation général des différentes modalités de vote dans le monde et dans les pays du RECEF. Il propose une réflexion théorique sur le vote et sur les modalités introduites dans différents pays afin de répondre aux enjeux électoraux de ces sociétés, notamment pour offrir un meilleur accès à certains groupes d'électeurs et d'électrices ainsi que pour favoriser la pleine participation électorale de tous.

Les présentations de cet atelier permettent de prendre du recul et de s'ouvrir sur des modalités de vote offertes dans différents pays du monde. Les présentations durent 15 minutes et la période d'échange dure 45 minutes.

Objectifs

- Dresser un état de situation des différentes modalités de vote dans le monde.
- Établir une base théorique pour favoriser des discussions riches durant le séminaire.

Modérateur

Arnaud MERCIER

Adjoint au Chef du Bureau des élections politiques de la France

Conférences

Tour du monde des différentes modalités de vote

Emna ZGHONDA

Experte électorale d'International IDEA – Afrique et Asie de l'Ouest

Les modalités de vote dans les pays du RECEF : état de situation et perspectives

Catherine LAGACÉ

Secrétaire générale d'Élections Québec et secrétaire générale du RECEF

Évolution des modalités de vote, des normes et des pratiques européennes

Romain RAMBAUD

Professeur de droit public de l'Université Grenoble-Alpes

13 h

Déjeuner offert par le RECEF

Mardi 23 mai : séminaire international d'échanges, jour 1 (suite)

14 h 30

Atelier 2

Atelier participatif sur les enjeux et sur les perspectives des modalités de vote

Cet atelier participatif comprend deux étapes. Il propose d'abord une présentation en rafales de différentes modalités de vote des pays du RECEF. Chaque présentation dure de 8 à 10 minutes. Cette mise en commun de multiples expériences nationales est suivie d'une discussion structurée sur les défis à venir et sur les perspectives de développement dans les différents organismes de gestion des élections.

Cet atelier dresse un tour d'horizon des enjeux liés à l'accessibilité au vote et présente la manière dont les organismes de gestion des élections se sont adaptés pour offrir différents services aux électrices et électeurs. Il explore différentes solutions de recharge au vote le jour du scrutin. Au terme de cet atelier, les organismes de gestion des élections connaîtront mieux les différentes modalités de vote, les enjeux de leurs collègues, les solutions trouvées pour affronter ces enjeux ainsi que les avancées souhaitées dans les années à venir.

Objectifs

- Présenter une grande diversité de modalités de vote mises en œuvre par les membres du RECEF.
- Discuter des enjeux et des perspectives de développement de différentes modalités de vote.

Animateur

Patrik GILBERT

Directeur de la recherche, de la planification et de la coopération internationale d'Élections Québec

14 h 30

Partie 1 : les études de cas en rafales (8-10 minutes)

Le vote par procuration en France

Mariam PONTONI, *adjointe au chef du bureau des élections politiques*

Le vote par anticipation et le déplacement du vote au Québec

Jean-François BLANCHET, *directeur général des élections du Québec*

Les enjeux du vote des personnes déplacées ou réfugiées au Burkina Faso

Élysé OUEDRAOGO, *président de la CENI*

Le vote insulaire à l'île Maurice

Irfan ABDOOL RAHMAN, *commissaire électoral de Maurice*

Le vote insulaire aux Seychelles

Norlis ROSE-HOAREAU, *commissaire de la Commission électorale des Seychelles*

15 h 45

Pause santé

16 h **Partie 2 : atelier participatif sur les modalités de vote**

Dans cette deuxième partie, les participantes et participants sont invités à réagir aux études de cas présentés en rafales et à évoquer les enjeux vécus dans l'implantation de ces modalités ou dans les tentatives d'implantation.

17 h 30 Fin des ateliers

19 h Dîner offert par le bureau des élections politiques de la France
Cercle national des armées

Mercredi 24 mai : séminaire international d'échanges, jour 2

8 h 45 Accueil des participantes et participants

9 h **Atelier 3**
Des mesures pour un vote inclusif

Cet atelier vise à mettre en commun les mesures instaurées pour assurer un vote plus inclusif. Il aborde les modalités offertes et les adaptations apportées par les OGE au déroulement du vote pour différentes clientèles.

L'atelier vise à soulever différents enjeux que peuvent vivre certains électeurs, dont les femmes ainsi que les personnes ayant un handicap ou étant analphabètes. Il explique comment un OGE sensible à ces questions peut faciliter l'accès au vote de ces personnes pour qu'elles puissent jouir des mêmes droits électoraux que la population générale. Il explore plus spécifiquement certaines mesures associées à l'aménagement des bureaux de vote et à la conception des bulletins de vote. Les présentations durent 15 minutes et la période d'échange dure 45 minutes.



Objectifs

- Identifier les principaux enjeux d'accessibilité au vote pour certaines clientèles, notamment les femmes et les personnes ayant un handicap.
- Mettre en commun les bonnes pratiques et les mesures pour rendre le vote plus inclusif.

Modérateur

Patrik GILBERT

Directeur de la recherche, de la planification et de la coopération internationale d'Élections Québec

Conférences

Les enjeux du vote des jeunes et des femmes : comment favoriser un vote réellement inclusif dans l'espace francophone?

Sabine MENGUE

Spécialiste de programme, Organisation internationale de la Francophonie

Aménagement de bureaux de vote, gabarit et aide au vote pour les personnes ayant un handicap

Sébastien AUDEBERT

Chef du Bureau des élections politiques au ministère de l'Intérieur et des Outre-mer de France

Favoriser la pleine participation électorale des groupes minoritaires

Gorka GAMARRA

Directeur de projets, Centre européen d'appui électoral (ECES)

11 h Pause santé

Mercredi 24 mai : séminaire international d'échanges, jour 2 (suite)

11 h 15 Atelier 4 Table ronde sur le vote de la diaspora

Le vote des personnes ayant la qualité d'électeur, mais vivant en dehors du territoire national est complexe pour les organismes de gestion des élections. La distance et la répartition de la diaspora sont des enjeux physiques de taille pour l'inscription et pour le vote des électrices et des électeurs. Plusieurs pays installent des bureaux de vote coordonnés par les ambassades et par les consulats, d'autres offrent le vote postal ou par Internet. Dans tous les cas, des enjeux sont présents tant pour l'électorat que pour l'administration électorale.

Cet atelier explore certaines expériences nationales du vote de la diaspora, les manières dont ce vote est géré et les difficultés rencontrées. Au cours d'une table ronde, quelques spécialistes électoraux répondront aux questions à tour de rôle afin de faire part de leur expérience nationale. Ensuite, une période de discussion avec le public présent permettra d'approfondir certains aspects d'intérêt. La table ronde et la période d'échange durent toutes les deux environ 45 minutes.

Objectifs

- Déterminer les enjeux du vote de la diaspora.
- Explorer différentes expériences nationales favorisant le vote des personnes vivant à l'étranger.

Animatrice

Catherine LAGACÉ
Secrétaire générale d'Élections Québec et du RECEF

Participant(e)s et participants à la table ronde

Le vote de la diaspora sénégalaise

Tanor Thiendella SIDY FALL, *directeur général des élections du Sénégal et président du RECEF*

Le vote des Tunisiens résidant à l'étranger

Mohamed TLILI MNASRI, *membre du Conseil de l'ISIE de Tunisie*

Les enjeux et les bonnes pratiques du vote de la diaspora en Afrique de l'Ouest

Francis OKE, *représentant permanent de la CEDEAO auprès de l'Union africaine*

13 h Déjeuner offert par le RECEF

Mercredi 24 mai : séminaire international d'échanges, jour 2 (suite)

14 h 30 Atelier 5 **La technologie pour améliorer l'accès au vote** **sans compromettre la confiance**

En 2023, la technologie joue un rôle important dans nos sociétés. Elle soutient également toute la logistique derrière les différentes opérations électorales, de l'inscription des électrices et électeurs à la diffusion des résultats électoraux.

Voter à l'aide d'un terminal électronique ou par Internet est possible dans un petit nombre de pays. Toutefois, une majorité d'organismes de gestion des élections pourraient songer à offrir ces modalités de vote. Pourquoi le faire? Quels sont les avantages, les coûts, les défis liés à ces services?

Cet atelier vise à discuter de la manière dont la technologie peut faciliter l'accès au vote ou moderniser l'administration électorale en réduisant le personnel électoral requis ou en facilitant certaines étapes, comme le dépouillement. La technologie entraîne un enjeu d'acceptabilité sociale; pour maintenir la confiance, les OGE doivent réussir à vulgariser l'adoption de nouveaux processus de manière à faciliter l'adhésion des parties prenantes. Les présentations de cet atelier durent 15 minutes et la période d'échange est d'une durée de 45 minutes.

Objectifs

- Réfléchir aux enjeux liés à l'utilisation de la technologie pour voter et à son acceptabilité sociale.
- Discuter des bonnes pratiques inspirées de différentes expériences nationales.

Modérateur

Saidou KANE

Chef du Pôle des Processus démocratiques à l'Organisation internationale de la Francophonie

Conférences

Les principes fondamentaux de liberté et les enjeux du vote électronique

Ardita Driza MAURER

Experte légale pour le Conseil de l'Europe et experte électorale pour le Comité européen de la démocratie et de la gouvernance

Le système informatique pour le monitoring de la présence au vote et la prévention du vote illégal (SIMPV)

Toni GREBLA

Président de l'Autorité électorale permanente de la Roumanie

Le vote par Internet pour les élections législatives françaises

Stéphanie MOUTAQUE-OSSANI

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères de la France

L'utilisation de technologie pour voter en Belgique

Régis TRANNOY

Chef du Service des élections au Service public fédéral intérieur de Belgique

16 h 15 Pause santé

Mercredi 24 mai : séminaire international d'échanges, jour 2 (suite)

16 h 30

Atelier 6

Atelier participatif de conclusion sur les perspectives des modalités de vote

Ce dernier atelier vise à discuter des enjeux des OGE lorsqu'ils mettent en place différentes modalités de vote ainsi que des solutions et des moyens qu'ils utilisent pour assurer la transparence et la confiance de tous les acteurs.

Cet atelier participatif permettra de réaliser un récapitulatif et de faire ressortir les grandes conclusions à retenir à la suite de ce séminaire international d'échanges. Les conclusions pourront porter sur les leçons apprises dans le cadre du séminaire, sur les impacts potentiels pour les OGE et sur les prochaines étapes proposées par les membres.

Objectifs

- Faire le point sur les enseignements marquants sur les modalités de vote.
- Dégager des conclusions sur les enjeux du vote et sur la préservation de la confiance.

Animateur

Simon MÉLANÇON

Conseiller en coopération internationale d'Élections Québec et du RECEF

17 h 30

Allocution de clôture du président du RECEF

19 h

Dîner

Jeudi 25 mai : assemblée générale 2023 du RECEF

9 h Accueil des participantes et participants

9 h 15 **Assemblée générale 2023 du RECEF**

12 h 00 Déjeuner offert par le RECEF

14 h 30 **Visite culturelle à Paris**

- Assemblée nationale française (palais Bourbon)

18 h Retour à l'hôtel
Soirée libre

Soirée Départ des premières personnes vers l'aéroport

Vendredi 26 mai

Journée Départ des participantes et participants dans leurs pays respectifs